Vie de quartier de

Tour Chabot Gavacherie

Le 22 octobre 2026 à 19h30

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Laetitia SORNET

****

Participants : 42 participants en présence de l'adjoint au maire à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN,** l'adjoint en charge de l'espace public **Dominique SIX,** l'adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement **Thibault Hébrard,** l'adjointe au maire chargée des affaires générales **Aurore NADAL,** la chargée de mission de gestion urbaine de proximité **Soizic PAUTRET**, la coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens **Laëtitia SORNET**, la responsable du service Proximité et Relations aux Citoyens **Irene TOSI**.

Excusés : Florence Villes Adjointe au mairie et co-présidente élue, **Frédéric Orry** habitant du quartier, **Marlène Guérin** actrice de quartier, **Marie Pascaline CHOLLET** conseillère municipale déléguée à la Vie Participative, **Karl Breteau** conseiller municipal délégué à la vie participative.

****

Ordre du jour :

- Actualité dans les quartiers
- Cadre de vie
- Le Lab' 2025-2027
- Les animations dans les quartiers
- Temps d'échanges

1. Actualités dans le quartier

Création d’une passe à poissons au Moulin de Bouzon



Fabrice Laumond, directeur du syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre Niortaise, est présent pour présenter le projet de création d’une passe à poissons au Moulin de Bouzon prévu sur l’année 2027.

Le syndicat mixte a pour fonction d'améliorer la qualité des milieux aquatiques et de faire de la prévention des inondations.

Ces travaux sont réalisés pour rétablir la continuité écologique et améliorer le fonctionnement de la rivière. La continuité écologique c'est la libre circulation des organismes vivants. Ce n’est pas que les poissons, cela peut être des batraciens, des amphibiens, des mollusques. L'objectif c'est de rétablir la circulation de l'ensemble de cette faune locale et puis également des sédiments. La chaussée de Bouzon fait donc obstacle à la circulation à la fois des sédiments et de la faune aquatique d’où l’obligation de rétablir la bonne circulation.

Les travaux engagés seront assez similaires à ceux de la chaussée de la Roussille, qui a été aménagée par l'institution interdépartementale sur la partie du domaine public fluvial. Ils seront situés rue de la Chamoiserie et la rue du Bas-Sablonnier. Une circulation piétonne et cyclable sera maintenue.

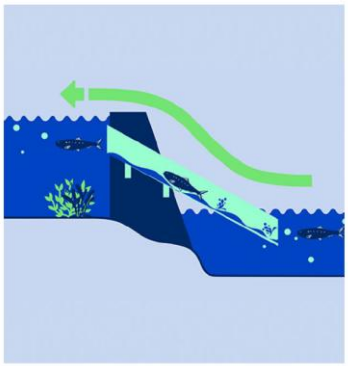
Il y aura une coupe d'arbres sélective de manière vraiment à juste frayer le chemin pour les engins. Les autres arbres seront protégés et les souches des arbres coupées également protégées afin qu’elles puissent repartir.

Pourquoi permettre aux poissons de circuler ?

Les poissons se déplacent dans la rivière pour :

- Se nourrir
- Se reproduire
- Rejoindre différents habitats au cours de leur vie.

Espèces concernées : anguille, grande alose, brochet, tous les autres poissons présents dans la Sèvre niortaise



Pourquoi faire des travaux ?

- Rétablir la continuité écologique
- Améliorer le fonctionnement de la rivière
- Intervenir sur un ouvrage hors d'usage
- Répondre aux obligations réglementaires

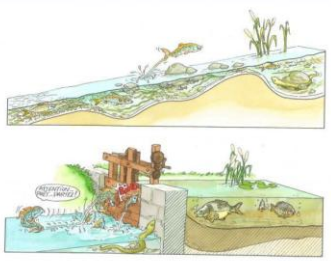


La continuité écologique, c'est quoi ?

La continuité écologique désigne la libre circulation des organismes vivants et des sédiments au sein des cours d'eau.

Une rivière doit pouvoir fonctionner comme un ensemble

Les poissons doivent pouvoir aller d'un secteur à l'autre malgré la présence d'obstacles.



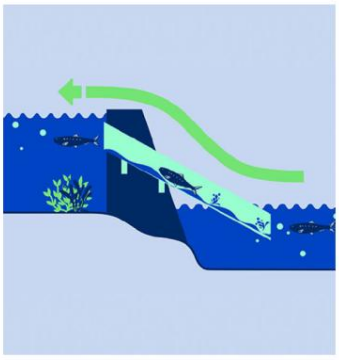
La chaussée de Bouzon est un obstacle pour la continuité

Pourquoi permettre aux poissons de circuler ?

Les poissons se déplacent dans la rivière pour :

- Se nourrir
- Se reproduire
- Rejoindre différents habitats au cours de leur vie.

Espèces concernées : anguille, grande alose, brochet, tous les autres poissons présents dans la Sèvre niortaise



Comment rétablir la continuité ?

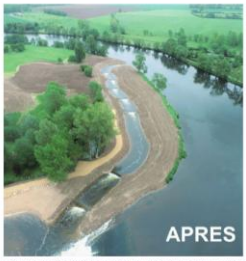
Tous les obstacles ne se traitent pas de la même manière.

Selon les situations on peut :

- Supprimer l'obstacle
- Contourner l'obstacle
- Créer une passe à poissons



Exemple de passe à poissons à Niort



Exemple de bras de contournement sur le Cher

A Bouzon la solution retenue : la passe à poissons

Une **passe à poissons** est un aménagement qui permet aux poissons de franchir un obstacle artificiel, comme un barrage.

Pour cette passe, il a été décidé d'utiliser des blocs de pierre naturelle.

Ces blocs permettent de créer des remous dans lesquels la vitesse de l'eau est plus faible, permettant aux poissons de progresser.



Passe à poissons à la Roussille

Un chantier qui prend en compte la faune et la flore

Avant les travaux : le site a été expertisé.

Réalisée en mars 2026 par Deux-Sèvres Nature Environnement et par la Fédération de Pêche des Deux-Sèvres, l'étude a notamment mis en évidence :

- Que les travaux sont compatibles avec la présence de la loutre (animal nocturne);
- Que les ilots doivent être conservés;
- Qu'une coupe sélective des arbres ne remet pas en cause la biodiversité du site;
- Que les souches des arbres coupés doivent être protégées pour permettre la repousse;
- Que les arbres conservés soient protégés pendant le chantier;
- Que la réalisation d'un sauvetage des poissons au moment de l'asséchement du tronçon concerné par le chantier, sera nécessaire (derrière l'ilot)



Loutre – Biton



10

Concrètement, qu'est-ce que ça va changer pour le quartier ?

Pendant les travaux :

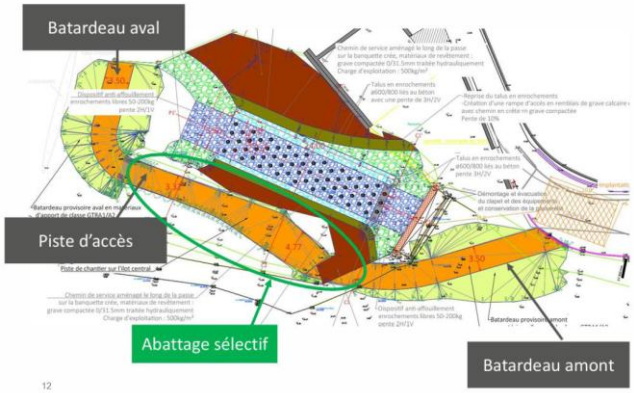
- La rue de la Chamoiserie sera fermée
- Un cheminement piéton et cyclable sécurisé sera maintenu
- L'accès du Centre Technique Municipal sera adapté

L'objectif : sécuriser les déplacements aux abords du chantier



11

Plan détaillé du projet



12

Les étapes du chantier

- Coupe de quelques arbres sur l'ilot pour raison de chantier : Janvier - février 2027
- Installation et mise hors d'eau du chantier : mi juin
- Pêche de sauvegarde : fin juin 2027
- Démantèlement et évacuation du clapet : début juillet 2027
- Création de la passe à poissons : juillet à septembre 2027

14

Coût estimatif de l'aménagement

Coût total du projet : 544 861,02 €

Financeurs	Part	Contribution
Agence de l'Eau Loire Bretagne	50 %	272 430,51 €
Europe (FEDER)	30 %	163 458,31 €
Communauté d'Agglomération du Niortais (GEMAPI)	20 %	108 972,20 €

15

Question : est - ce que la rue Bas Sablonnier sera impactée lors des travaux ?

Réponse : Non pas du tout.

Philippe Terrassin remercie Monsieur Laumond pour cette présentation.

Cadre de vie

Thibaud Hébrarlt présente le projet d'habitat mixte « COGEDIM Grands Champs », projet important pour le quartier. A noter qu'il n'y aura pas d'abattage d'arbres et que les parkings seront désimperméabilisés.

TCG - Projet d'habitat mixte « COGEDIM Grands Champs »





Description du projet

- Maîtrise d'ouvrage : COGEDIM
- Opération mixte libre et habitat social
- Parcelles cadastrées section ED n°0428 et 581
- Emprise de 2 762 m²
- 55 logements dont 13 locatifs sociaux
- Densité : 200 logements/ha
- 1 collectif R+2/R+3
- Typologie :

	T2	T3	T4
Libre	23	18	1
Social	6	5	2



12/10/2026

Plan masse et vues du projet







Question : il y aura – t-il une entrée et une sortie au niveau de la rue Tsalkovitch ?
Réponse : non car c'est une voie privée.

Question : quelle est la date de début de chantier ?
Réponse : le projet n'est pas complètement validé, la vente de la parcelle sera signée dans les mois à venir et le calendrier sera ainsi communiqué.

Question : quel est l'intérêt de construire ici alors qu'il y a des terrains sur le quartier qui ne sont toujours pas construits ? Le passage de voitures sera encore plus conséquent alors que la voirie est très dégradée sur ce secteur.
Réponse : le projet SOGREPROM en lien avec l'Agglo, lancé depuis 4 ans est toujours en cours et prévoit 17 maisons. L'autre parcelle est destinée à une résidence intergénérationnelle. Le calendrier adapté et mis à jour devrait être finalisé en fin d'année.

Thibaud Hébrard explique que la loi « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) vise à stopper à terme la vente de parcelles agricoles pour stopper l'étalement urbain, préserver la biodiversité et les sols agricoles. Cette loi a donc un impact sur les constructions immobilières en ville.

Dominique Six regrette que le projet SOGEPROM n'ai pas avancé plus vite car c'est un projet qui a été travaillé collectivement avec les habitants en atelier avec un bureau d'étude. Les travaux comme la rue de la Tour Chabot sont donc retardés.

Question : quel est le nombre de places sur le parking privé ?
Réponse : il y aura une place par logement.

Quelle est la hauteur au plus haut ?
Réponse : 13 mètres.

Remarque : nos maisons risquent de perdre de la valeur car il y aura du logement social. Les espace de verdure et de tranquillité étaient très apprécié.
Réponse : l'accès aux crédits pour l'achat de biens est compliqué avec des taux plus élevés mais la valeur foncière sur Niort, elle n'a pas changé. Sur les 55 logements, 13 sont destinés à du logement social. Il ne faut pas stigmatiser le logement social. Celui-ci s'adresse à 70% de la population.

Question : quel est le but de cette construction ?
Réponse : répondre à une demande de logements sur la ville. Thibaud Hébrard insiste sur le fait que chaque projet proposé par un promoteur est étudié par la Ville et qu'il peut être refusé plusieurs fois s'il ne correspond pas aux orientations de la municipalité.

Question : il y a-t-il un projet routier face à toutes ces constructions ? le nombre de véhicules va forcément augmenter. Le passage piéton situé dans le virage à proximité du 53 rue de la Tour Chabot n'est pas assez visible.
Réponse : Dominique Six et Philippe Terrassin sont très présents sur les quartiers et s'assureront que les travaux de voirie soient programmés après les travaux. Une demande au service technique sera faite pour la peinture du passage piéton.

Question : sur le secteur Grange Aumont, il y a-t-il une rénovation de prévue ?
Réponse : ces logements sont gérés par un bailleur en charge de l'entretien. Les bâtiments entiers vont être refaits, le vote a eu lieu récemment en conseil d'administration.

Aides à la rénovation des logements

Philippe Terrassin présente le service de Niort Agglo qui accompagne les habitants à la rénovation de leur logement en proposant plusieurs services :

- Actions de sensibilisation et animations
- Information, conseil et orientation
- Accompagnement à la rénovation énergétique et habitat dégradé (Mon Accompagnateur Renov')
- Aides financières locales Niort Agglo

Une porte d'entrée UNIQUE

niortagglo RENOV'

Un n° tel :
05 49 78 78 40

Une adresse mail :
info.renov@agglo-niort.fr

Une prise de RDV en ligne :
www.niortagglo.fr/niort-agglo-renov

OUTIL en LIGNE de visualisation des aides financières :
www.niortagglo.fr/niort-agglo-renov

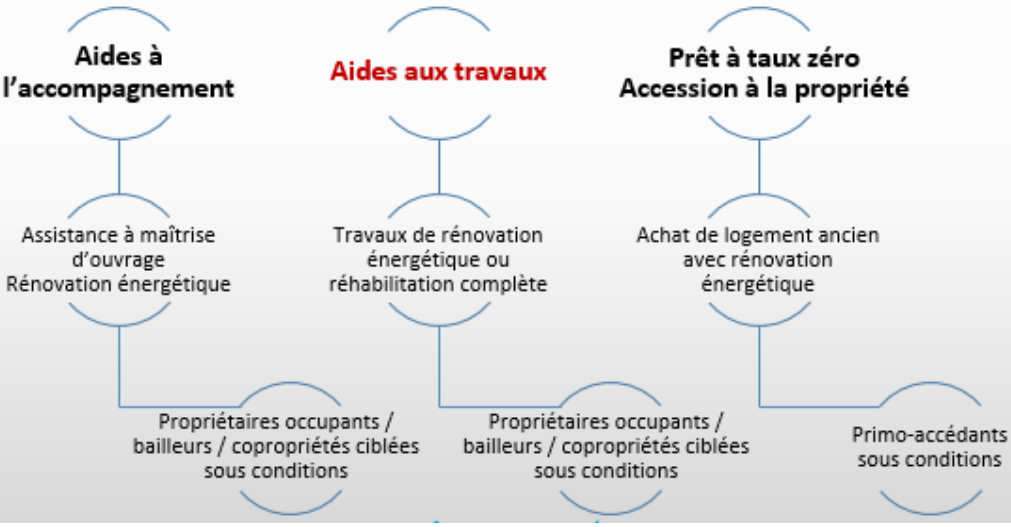


niortagglo RENOV' *vous accompagne quel que soit votre projet !*

- **Rénovation énergétique**
  Vous souhaitez réaliser des économies d'énergie, gagner en confort, installer des énergies renouvelables ?
- **Adaptation à la perte d'autonomie**
  Vous souhaitez rester chez vous en toute sécurité ? Il peut être nécessaire d'adapter votre logement.
- **Habitat indigne et dégradé**
  Votre logement se dégrade, est insalubre, voire dangereux ?

SERVICE NEUTRE ET GRATUIT
05 49 78 78 40 ou info.renov@agglo-niort.fr
Prise de rdv sur niortagglo.fr/niort-agglo-renov

Les aides locales de Niort Agglo permettent de compléter l'offre nationale :



Actualité dans le quartier

Devenir « Ambassadeur moustique tigre »

Philippe Terrassin explique que la ville recherche des ambassadeurs moustique tigre.

Quel est le rôle des ambassadeurs ?
Il s'agit d'un groupe d'habitants formés pour diffuser les bons gestes à adopter face au moustique tigre : auprès de leurs voisins, de leurs réseaux de connaissance, au plus proche de leurs quartiers.
Une formation d'une journée (7h) sera dispensée à tous les ambassadeurs volontaires permettant d'assurer un socle commun de connaissances, et d'avoir les informations essentielles sur le moustique tigre.

Exemples de missions possibles :
L'ambassadeur pourra être présent et échanger lors des événements de quartier. Il pourra également faire du boîtage de flyers d'information.
Visite-conseil de jardins privés, installation de dispositifs anti-gîtes larvaires.

Toutes les personnes intéressées pour devenir « Ambassadeur moustique tigre » peuvent s'inscrire auprès du service Vie participative avant le 31 octobre 2026.

Renouvellement conseil citoyen

Philippe Terrassin rappelle que c'est une instance portée par la Préfecture et par la politique de la Ville. Le renouvellement est en cours et permet à des nouveaux habitants de s'inscrire pour les quartiers Clou Bouchet – Tour Chabot Gavacherie. Les candidatures sont possibles jusqu'au 31 octobre au 05 49 78 72 92 ou par mail via laetitia.sornet@mairie-niort.fr

Le conseil citoyen est une instance autonome spécifique aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Il est composé d'habitants et d'acteurs locaux (commerçants, artisans, associations, professionnels, etc.).

Les conseillers citoyens :

- Sont à l'écoute des habitants et représentent le quartier dans les instances du contrat de ville (comités de pilotage, pôle social, etc.)
- Se réunissent de manière autonome pour échanger sur les grands projets et la vie du quartier (besoins, amélioration du cadre de vie, etc.)

Lettre d'info des quartiers

Philippe TERRASSIN annonce que les premières lettres d'infos sont arrivées dans les boîtes mails.

Chaque mois, retrouvez l'actualité, les animations et les initiatives qui font vivre les quartiers à Niort. Vous y trouverez également l'agenda des prochaines réunions, ateliers participatifs et temps de rencontre, pour vous informer et participer à la vie de votre quartier. Cette lettre d'information vous sera adressée une fois par mois.

Diagnostic en marchant

Philippe Terrassin rappelle que Soizic Pautret est l'interlocutrice pour la gestion urbaine de proximité dans les quartiers prioritaires.

Depuis début 2026 :

- 67 signalements (dont 38 lors du diagnostic en marchant le 29 septembre).

→ Des demandes d'amélioration
→ Des constats
→ Des questions

- 77 % sur les espaces Ville / Agglo - 23 % sur les espaces / logts DSH

Premières interventions réalisées :



Déplacement d'un stockage gênant sur place PMR



Marquage d'un accès piéton mal signalé

Autres réalisations menées :
- Dépôts sauvages retirés (rue, entrées immeubles)
- Arbres élagués et buissons taillés (gêne piétons)
- Potelets replacés
- Dératisations et rebouchages trous

Les signalements d'anomalies en dehors des diagnostics en marchant sont à adresser par mail à gup@mairie-niort.fr ou au 05 49 78 75 44 / 07 62 65 47 13

Aire de jeux place Louis Jouvet

Les travaux ont démarré depuis le 19 octobre pour 7 semaines et visent à remplacer les 3 jeux et à implanter la nouvelle structure multi-activités dédiée à la petite enfance. Un ajout de barrières le long du trottoir est aussi prévu, la suppression de 2 places de parking en amont du passage piéton (Loi Orientation Mobilités) ainsi que la pose d'arceaux vélo.



Catherine Tranger complète en indiquant que l'aire de jeux choisie est issue des échanges menés sur des temps de concertation avec les familles et les enfants.

Le Lab' 2025-2027 Bien vivre ensemble dans l'espace public

Prix Méléagrine 2026 pour la nature et l'environnement

Philippe Terrassin indique que la Ville de Niort a été récompensée pour une initiative innovante de lutte contre les dépôts sauvages. Une action imaginée avec les citoyens du Lab' Niort Ville Propre.
Des étudiants de l'École d'arts plastiques ont revisité des œuvres célèbres en y intégrant des déchets.
Une exposition installée autour des points d'apport volontaire (PAV) pour sensibiliser les usagers.
Un projet alliant participation citoyenne, art et protection de l'environnement. Le prix Méléagrine 2026 a été attribué par Deux Sèvres Nature et Environnement accompagné par les services municipaux de la Vie participative, la Propreté Urbaine et du service des déchets ménagers PREVALEC à Niort Agglo.

Philippe Terrassin félicite les acteurs de quartier pour le travail effectué.







Philippe TERRASSIN poursuit en présentant les actions du Lab' en cours.

Aller Vers

2 ateliers d'échange ont permis aux acteurs de quartier de s'interroger autour d'une définition commune de l'aller vers. Le 10 septembre, la médiation sociale du CCAS est intervenue auprès du groupe pour présenter les différents aller vers mis en place sur Niort par leur service

Un mardi tous les 15 jours en octobre et novembre, proposition de participer aux cafés mobiles proposés par le service médiation à Souchéco.

Objectif pour les acteurs de quartier :

- Découvrir et expérimenter une forme d'aller vers
- Sensibilisation autour de la posture à tenir

Suite à ces ateliers du Lab', Catherine Tranger explique que l'aller vers organisé dans le quartier avec les acteurs de quartier, va être réinterrogé pour revoir la méthode, le lieu, les horaires etc..

Philippe Terrassin précise que cette initiative ne vient pas remplacer ce qui est mené par les CSC mais que c'est bien complémentaire.

Engendrer des rencontres



A la suite des premiers ateliers organisés sur cette thématique, les acteurs ont décidé de travailler sur l'organisation de deux événements :

Une animation autour de la cuisine qui se déroulera le samedi 14 novembre intitulée "couleur cuisine" avec 3 lieux de préparation (entrée - plat – dessert) et un rassemblement pour la dégustation.

70 personnes sur inscription pourront participer à ce déjeuner.

Une animation en construction pour le printemps 2027 sur l'idée de la "grande lessive" et cela afin de favoriser la rencontre et les liens inter quartier.

Les ateliers à venir

20/10 , 3/11 et 17/11
Aller Vers
Souchéco
15h30 à 17h
sur inscription

2 novembre
Engendrer des rencontres
18H CSC Champclairot Champommier

2 décembre
19 janvier
2 février
Lab' Eclairage public
18h-20h
Lieux communiqués ultérieurement

A partir de mars 2027
Lancement du Lab' Îlots de fraîcheur

Les animations dans le quartier

Grand Nettoyage Niortais

Dominique Six fait un retour sur le grand nettoyage niortais.



Bourse aux jouets

Catherine rappelle que la bourse aux jouets, première édition est prévue le dimanche 8 novembre au CSC du Parc. 42 exposants peuvent - être accueillis, une table leur sera fournie.

L'inscription est gratuite et possible jusqu'au 2 novembre.

Les Olympiades :

Philippe Terrassin invite les acteurs quartiers à venir le 12 novembre.



Ateliers IA

Philippe Terrassin indique que les acteurs de quartier centre-ville organisent des ateliers gratuits autour de la thématique de l'intelligence artificielle.
Rendez – vous à l'hôtel de Ville et sur inscription.

Mardi 3 novembre à 10h : café découverte IA



Jeudi 19 novembre à 18h30 : parlons IA autour d'un verre

Temps fort de la Vie participative :

Les élus invitent l'ensemble des acteurs de quartier au temps fort du 3 décembre en présence de Monsieur Le Maire. Rendez – vous à 18h à l'hôtel de ville.

Noël dans le quartier :

Catherine présente la programmation du temps festif qui aura lieu le vendredi 11 décembre, place Louis Jouvet en partenariat avec le CSC du Parc. Des échanges sont en cours avec l'EPHAD pour que des résidents puissent venir assister au spectacle.

Le vendredi 4 décembre entre 15h45 et 17h, un atelier sera ouvert aux acteurs de quartier à la résidence pour préparer un prototype d'activité manuelle destiné aux enfants le jour de la fête.

Au programme à partir de 16h :

- Animations ludiques
- Gouter
- Spectacle de feu avec la Compagnie Okazoo



Vide grenier édition 2027 :

Le groupe de travail « animation » a commencé à réfléchir à l'édition 2027 et hésitait entre 2 dates soit le dimanche 11 avril ou le dimanche 19 septembre. L'assemblée a voté pour le dimanche 11 avril.

2. Temps d'échanges

Remarque : au carrefour de la rue Jacques CARTIER et de la rue de la Gavacherie, il y a souci de visibilité, c'est une zone dangereuse. Peut-il être posé un miroir en face, certaines maisons en ont ?
Réponse : un échange en fin de réunion est proposé à l'habitant avec Dominique Six pour mieux comprendre cette demande. Le service prendra ensuite le relais.

Remarque : au bout de la rue Fief Trochet au niveau du stop, il y a un problème avec des stationnements gênants sur le trottoir.
Réponse : il s'agit d'un problème d'incivilités et cela est regrettable. Mettre des plots sur le trottoir n'est pas une solution car cela serait aussi gênant.

Question : à quelle date commenceront les travaux du jardin Erna Boinot ?
Réponse : la dalle du chapiteau est terminée et la nouvelle bâche sera prochainement installée. Pour le jardin, Dominique Six précise que le projet est pour le moment en pause car il lui manque un chef de projets.

Question : les automobilistes ne respectent pas le stop rue Edouard Belin et la haie n'est pas suffisamment taillée et réduit donc la visibilité.
Réponse : il faut confirmer à qui appartient la haie soit à DSH ou la Ville. Le service va se renseigner pour que les travaux puissent ensuite se faire.

Remarque : lors du triathlon le quartier était bouclé avec l'impossibilité de sortir de chez soi au niveau de la rue de Ribray. Le flyer reçu n'était pas lisible et le QR code ne fonctionnait pas.
Réponse : l'évènement a pris une envergure plus importante et a pourtant été travaillé en amont entre le club et la municipalité. Certains points sont encore à travailler.

Remarque : selon les activités du CSC, le parking est parfois saturé. Pendant les travaux cela pourrait - être donc problématique.
Réponse : Dominique Six note cette information et sera vigilant quant à l'implantation de la base de vie du chantier.

Remarque : *il arrive régulièrement que des motos cross passent dans le parc ce qui est dangereux.*
Réponse : le service va alerter la police municipale.

Soizic Pautret est remerciée par un habitant pour la réalisation de deux demandes hors quartier, le marquage au sol du côté gauche de la rue porte St Jean était effacé de même que le pointillé du « céder le passage » en arrivant place St Jean. Celui-ci a été fait et amélioré car maintenant il y a une bande blanche à gauche!

Laetitia SORNET
Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens
Ville de Niort
05.49.78.72.92